

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

A.Vogel ProstaMed ®

Capsules pour la prostate

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que les capsules A.Vogel ProstaMed et quand doivent-elles être utilisées?

Les capsules A.Vogel ProstaMed sont une préparation phytothérapeutique à base d'extrait lipophile de fruits du palmier nain d'Amérique (sabal) utilisée pour soulager les troubles consécutifs à un début d'hypertrophie de la prostate tels que besoin fréquent d'uriner, miction retardée, pertes postmictionnelles, sensation de n'avoir pas entièrement vidé la vessie et difficultés à uriner.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si les troubles persistent ou s'aggravent, il est impératif de consulter un médecin.

Quand les capsules A.Vogel ProstaMed ne doivent-elles pas être utilisées ou seulement avec précaution?

Aucune limitation d'emploi n'est connue à ce jour. Si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné, aucune précaution particulière n'est requise.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique ou vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication).

Comment utiliser les capsules A.Vogel ProstaMed?

Adultes : prendre 1 capsule par jour après un repas. Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Quels effets secondaires les capsules A.Vogel ProstaMed peuvent-elles provoquer?

Dans des cas exceptionnels, la prise de médicaments contenant de l'extrait de fruits du sabal peut s'accompagner de légers renvois. Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

Les capsules A.Vogel ProstaMed doivent être conservées à température ambiante (15 - 25° C) et hors de portée des enfants. Les capsules A.Vogel ProstaMed ne doivent pas être utilisées au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient. Les emballages périmés ou non utilisés intégralement



doivent être rapportés au pharmacien ou au droguiste, qui se chargera de leur élimination. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contiennent les capsules A.Vogel ProstaMed?

1 capsule A.Vogel ProstaMed contient : extrait épais de fruits de sabal* (Serenoa repens) 320 mg (DER 9.0–12.0:1), agent d'extraction: éthanol 96% (v/v). *provenant de cultures biologiques contrôlées

Numéro d'autorisation

54831 (Swissmedic)

Où obtenez-vous les capsules A.Vogel ProstaMed? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale, en emballages de 30 et 90 capsules.

Titulaire de l'autorisation

A.Vogel SA, CH-9325 Roggwil

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en février 2006 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

